



Roro Automobiles Inc.

374 Boulevard Curé-Labelle
Laval
H7V 2S3

450-681-5001

Marque / Modèle

Audi A5 2dr Cpe Man Progressiv

Année

Odomètre indiqué / réel*

2015

106 467 km

Transmission

Traction

manuelle

traction intégrale

Moteur

Carburant

4 cyl.

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire

FA752



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Sièges chauffants, Miroirs chauffants, Sièges mémoire, Portes électriques, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servo-direction, Vitres électriques, Climatisation arrière, Commandes au volant, Volant ajustable, Climatisation 2 zones, Freins ABS, Phares anti-brouillard, Dégivreur arrière, Système d'alarme, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Détecteur de pluie, Phares Xénon, AM/FM stéréo, Lecteur DC, Lecteur MP3, Système de navigation, DC non compris, Radio satellite, Sièges baquets, Consommation autoroute (L/100 KM) : 7.3, Consommation ville (L/100 KM) : 10.6, Couple (torque) : 258 @ 1500, Chevaux-vapeur : 220 @ 4450, Déplacement L/CI : 2 / 0, Réservoir d'essence (Litres) : 61, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Inclinaison électrique / toit ouvrant coulissant, Régulateur de température, Miroir vision arrière électrochromique, Miroirs signal de courbe intégré, Miroir vanité conducteur, Miroir

PRIX DE VENTE

19 888 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou 10 000 km

B ☐ 3 mois ou 5 000 km

C ☐ 1 mois ou 1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.)

E ☐ Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 6323946